

COMMISSION chargée de l'examen du projet de
loi, adopté par la Chambre des Députés, sur
le régime des sucres. (N° 379, session 1888.)

Nommée le 19 juin 1888.

MM.

1^{er} BUREAU : MAGNIN.

2^e — FOUCHER DE CAREIL.

3^e — PARIS.

4^e — TIRARD.

5^e — CLAMAGERAN. *Président*

6^e — ~~M~~ MAUGUIN.

7^e — CHOVEL.

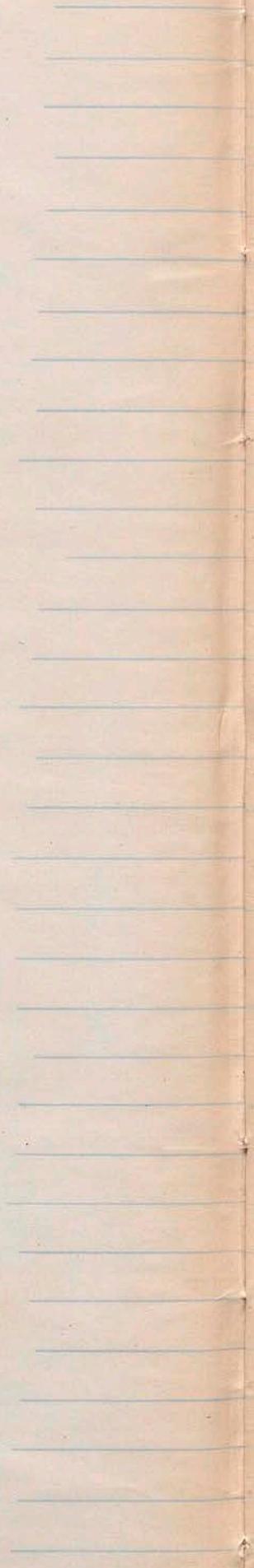
8^e — FRANGK CHAUVEAU. *Secrétaire*

9^e — JOBARD.

150

924 S

640



A.

Commission du régime des sucres

Séance du 22 Juin 1888

M. Jobard, président d'âge, M. Franck Chauveau, secrétaire
ou constitua le bureau

M. Clamageran est nommé président au second tour de scrutin

M. Franck Chauveau est nommé secrétaire

Compte rendu de l'opinion des bureaux :

1^{er} bureau. M. Mauguin a soutenu la loi contre MM. Curmiot et Girard. a été nommé par 8 voix contre 4.

2^{em} M. Roche de Carail a voté que la loi était inopportune, étant donné la conférence de Londres. Nous entrons, en votant cette loi, dans le rang de l'Angleterre. Nous ne savons pas à quel point nous irons à la Conférence de Londres, où l'Angleterre paraît faire le jeu de l'Allemagne. L'orateur a demandé l'ajournement.

3^{em} M. Paris a exposé la question, et rappelé que la majorité des membres du cabinet s'était abstenue à la Chambre à l'égard de la loi fin 1890.

4^{em} M. Girard a indiqué les pertes subies par le Trésor. En 1879 l'impôt donnait 200 millions, en 1883, 121 millions. A signaler les énormes primes. Jamais on n'avait eu à 36 millions de primes; or, l'année d'ici 92 millions de primes. C'est ainsi qu'on considère que même les réclamations de la Conférence de Londres.

5^{em} M. Clamageran a défendu la loi contre MM. Binau, Coste et Desmarest. a été nommé par 10 voix c 9.

6^{em} M. Mauguin a été nommé contre M. Fay, qui trouvait la loi inopportune.

7^{em} M. Cholet a combattu la loi comme un expédient passager, et déclaré la loi préliminaire. Il a rappelé les sacrifices des fabricants et demandé l'ajournement de l'effet de la loi.

8^{em} M. Franck Chauveau a soutenu la loi et a été nommé contre M. C. Ferry.

9^{em} M. Jobard a défendu la loi en citant des chiffres
La discussion générale est ouverte

M. Girard répond aux objections faites en faveur de l'ajournement. La loi est d'origine depuis longtemps. Son application a déjà été reniée.

2

M. Pâris répond que dans beaucoup de cas les cultivateurs supportent mal les conséquences de la loi. Il combat l'application immédiate de la loi dans l'intérêt de la culture.

M. Tirard répond que les cultivateurs ne devraient pas supporter les conséquences de la loi. La culture est exposée aux accidents. Mais on ne peut mieux le faire dans cette situation. Nous sommes maîtres de marché intérieur, grâce à la rupture de jure. Quant à la Conférence de Londres, à l'origine, les Anglais ne voulaient pas entendre parler de la suppression des primes, cela dans l'intérêt des consommateurs. Aujourd'hui les Anglais ont changé d'avis, dans l'intérêt de leurs colonies. Ils se sont émus à cause de nos primes très considérables qui rendent la lutte impossible. Nous avons donc intérêt à voter la loi. — M. Tirard est nommé rapporteur.

La séance est levée et renvoie à mardi une fois.

Le Président,

Le secrétaire

J. J. Clamageran

J. Chaumay

Séance du 26 juin 1888

Présidence de M. Clamageran

M. Tirard donne lecture de son rapport

M. Pâris fait remarquer que le rapport de M. Tirard indique pour l'avenir une instabilité regrettable dans la législation de l'impôt des sucres. Il faudrait avoir quelque temps devant soi.

M. Tirard répond que c'est la conséquence même de la loi de 1884. Le Trésor peut se trouver lui-même dans des propositions considérables, et les fabricants eux-mêmes peuvent avoir intérêt à ce que des modifications soient apportées à la loi.

M. Loubet de Launay fait observer que la culture a eu sa part de bénéfices dans l'application de la loi de 1884; il importe de le dire.

M. Jobard donne des indications portant que les cultivateurs ayant

Ne diminuer le poids et augmenter la richesse & la bétterave, n'ont pas bénéficié directement de la loi, mais seulement de avantages retirés pour la culture de blé des engrais fournis par la culture de la betterave plus riche.

Une discussion s'engage à ce sujet entre Mm. Josheu & Carit, Jobard, Frankthausen, Choquet & Tirard

La discussion est renvoyée au Mercredi 27, 2 jours

Le Président,

Le secrétaire,

J. J. Clamageran

F. Thausen

Séance du 27 Juin 1888

Président & M. Clamageran

Après discussion, le rapport de M. Tirard est adopté.

Le Président

Le secrétaire

J. J. Clamageran

F. Thausen